

le *Salvadora persica* croît dans les régions habitées par les Touaregs, régions qui nous appartiennent de droit et dont les plantes doivent figurer un jour dans la flore de l'Algérie.

DU REJAGNOU (RACINE DU *CENTAUREA ACAULIS*) ET DE SON EMPLOI EN MÉDECINE
ET EN TEINTURE, par **M. Victor REBOUD.**

On trouve sur les marchés des Hauts-plateaux et du Sahara, ainsi que dans les boutiques des marchands maures et mzabites, au milieu d'une foule d'autres substances végétales, une racine indigène connue sous le nom de *Rejagnou*, dont les teinturiers et les ménagères du pays se servent pour teindre en jaune des tapis de selle feutrés, des coussins de peau de gazelle ou de mouflon, et une partie de la laine qui entre dans la préparation des tissus.

C'est en 1858 seulement que j'ai pu avoir pour la première fois cette substance tinctoriale. Un juif nomade, de passage à Djelfa, fut chargé de teindre une certaine quantité de tapis de selle et se servit de *Rejagnou* dont il fit une assez grande consommation. Lorsque j'eus l'occasion de le voir dans sa tente, il voulut bien me donner le nom arabe de la racine employée et m'apprendre qu'elle croît en abondance autour du village et sur les talus de la pépinière. Un mokrasni du bureau arabe se mit sur le champ à la recherche du *Rejagnou* qu'il connaissait dès son enfance, et me rapporta bientôt des échantillons frais, pourvus de feuilles assez bien conservées pour faciliter la détermination de l'espèce. Je reconnus sur-le-champ le *Centaurea acaulis*, plante très-répandue non-seulement à Djelfa, mais encore sur les plateaux de Bou-Saada, de Sétif, de Constantine, etc., etc.

Plus tard, lors de la dernière insurrection du Hodna (1864), en visitant les réduits obscurs, enfumés, tapissés de toiles d'araignées, qui servent de magasin aux Mzabites établis à Bou-Saada, je fus à même de voir des approvisionnements relativement assez considérables de *Rejagnou*, récemment cueilli et vendu par les indigènes. J'en achetai un kilogramme (au prix de 2 fr. 50 c.) dont j'ai fait deux parts : l'une est destinée aux collections de la Société, l'autre sert en ce moment aux études entreprises par M. Roucher, pharmacien en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, sur le principe colorant du *Rejagnou* (1).

Le *Rejagnou* se présente sous la forme de racines cylindriques, de la grosseur du doigt, de 15 centimètres environ de longueur, ridées, simples ou divisées, conservant, à la partie supérieure, des fibres dures, roides, disposées en forme de pinceau, au milieu desquelles on trouve parfois de jeunes feuilles radicales non développées et revêtues d'un duvet laineux; la cassure de la racine sèche est régulière, d'un teint blanc-gris; elle laisse voir quelques

(1) M. le professeur Roucher a publié dans la *Revue agricole d'Alger*, tome I^{er}, un long travail sur le principe colorant des *Polyporus Pistaciæ atlanticæ*. Il se servit pour ses recherches des échantillons que je lui avais envoyés de Djelfa.

rayons près desquels sont réunies des granulations d'une couleur jaune pâle. Tel est le Rejagnou avant d'avoir été modifié par une préparation au sujet de laquelle nous ne possédons aucun renseignement.

Dans le Rejagnou que j'ai pu voir à Bou-Saada, il s'en trouvait de tout à fait semblable à celui dont nous venons de donner les principaux caractères, mais la plus grande partie se composait de racines entières ou de fragments de racines de *Centaurea acaulis*, bien reconnaissables aux pinceaux de fibres roides, complètement écrasées et divisées en un plus ou moins grand nombre de lanières, remarquables par une belle teinte jaune que le marchand mzabite avait développée au moyen d'une préparation particulière. La racine semble teinte dans ses parties extérieures; la matière colorante, rendue soluble, s'est répandue sur toute la surface des fragments auxquels elle donne une teinte que n'a pas le Rejagnou naturel.

Le teinturier juif m'assura qu'il se contentait de battre, soit avec une pierre soit avec un marteau, le Rejagnou qu'il devait employer, afin de rompre les fibres profondes riches en matière colorante. Il le soumettait ensuite à l'ébullition jusqu'à ce que l'eau eût pris une teinte normale qui variait quelquefois, selon que la dose employée était plus ou moins considérable; il plongeait alors dans le liquide bouillant les feutres auxquels il avait fait prendre un bain d'alun et qu'il avait laissés dans la solution jusqu'à complet refroidissement. Après une demi-heure d'ébullition dans le liquide colorant, les feutres étaient retirés et étendus.

Les ménagères de Bou-Saada, nées à Guerrara dans le Mzab, qui ont eu la bonté de teindre devant moi les écheveaux de laine que je joins à l'échantillon de Rejagnou, pilèrent la racine sèche dans un long et étroit mortier de bois de genévrier jusqu'à ce qu'elle fût réduite en une poudre ténue qui nous offrit alors une belle teinte jaune; elles la firent ensuite bouillir dans une petite quantité d'eau, pendant environ une demi-heure, jusqu'à ce que, à leurs yeux, toute la substance colorante fût entièrement dissoute; c'est alors qu'elles plongèrent dans la teinture les écheveaux qui avaient déjà été soumis à un bain chaud d'alun.

Quand il s'agit de teindre des peaux de mammifères, on doit éviter l'ébullition, et éloigner du feu, pour la laisser refroidir lentement, la teinture dans laquelle la peau a été plongée.

Le Rejagnou est généralement employé seul; cependant afin d'avoir des nuances plus foncées, on lui adjoint en parties égales de la poudre de *S'rra*, ou *Polyporus Pistaciæ atlanticæ* (1). Nos ménagères mzabites ont bien voulu nous donner un écheveau teint avec ce mélange. Le procédé suivi dans cette circonstance ne diffère en rien de celui qui a été indiqué précédemment.

La récolte du Rejagnou se fait pendant l'hiver. L'état des jeunes feuilles ra-

(1) Voyez notre notice sur cette substance dans le *Moniteur algérien*, fin décembre 1856.

dicales à peine développées, que l'on trouve au milieu des fibres de la partie supérieure, en est la preuve.

Quant à la dose de substance nécessaire pour un volume de liquide donné, il n'existe rien de fixe; elle nous a semblé varier selon que le teinturier possédait un plus ou moins grand approvisionnement de Rejagnou.

Le Rejagnou était connu des médecins arabes. On le trouve cité dans des livres de matière médicale, avec l'indication de ses propriétés et des principales maladies contre lesquelles il était employé. Ebn-Beithar (1) reproduit, dans son grand ouvrage de matière médicale, les articles sur le Rejagnou d'Aboul-Abbas-Ennabaty et du Chérif.

« L'*Ardjigna* est ce que les teinturiers appellent *Ardjignou*. Ils la font
 » venir de Magreb, des environs de Bougie, et la meilleure est de Sétif. On la
 » connaît également en Ifriquia. Son efficacité est reconnue contre l'hydro-
 » pisie; cuite avec des raisins et pétrie avec du miel, elle guérit l'ictère. C'est
 » un médicament bien connu, d'une saveur un peu chaude qui rappelle, en
 » certains points, celle de la racine d'artichaut. Elle a aussi de la ressemblance
 » avec la plante connue des herboristes sous le nom d'*Azr* ou *Azra* (2), au
 » point de vue de la racine, de la feuille, de la fleur, et à cela près que la
 » feuille de l'*Ardjigna* est blanchâtre, velue, incisée ou non La
 » tige a environ un empan de longueur ou un peu plus. Il sort à la nais-
 » sance des feuilles une tige courte portant des capitules arrondis à fleurs
 » jaunes, de forme et de grandeur pareilles à celle du Carthame sauvage. La
 » fleur est la même; elle porte quelques aiguillons sans rudesse (Aboul-Abbas-
 » Ennabaty).

« D'après le Chérif, cette plante est froide et sèche. La décoction jouit de
 » propriétés détersives. Elle nettoie le corps de ses impuretés. Prise pendant
 » trois jours consécutifs, chaque jour à la dose d'une demi-livre, elle est
 » d'une efficacité reconnue contre l'ictère. Si l'on fait, avec sa décoction et de
 » la farine d'orge, une pâte et qu'on l'applique sur les tumeurs chaudes, on
 » s'en trouve bien. »

Les indigènes du Sahara et des Hauts-plateaux ne semblent pas faire usage de la poudre de Rejagnou contre leurs ulcères et leurs autres maladies. J'ignore s'il en est ainsi dans les grandes villes du Tell, comme Constantine et Alger, où les substances végétales employées en médecine sont recherchées, et l'objet d'un petit commerce.

Quant à l'avantage que pourrait avoir l'introduction du Rejagnou dans la teinture française, l'étude de son principe colorant pourra seule nous l'apprendre; elle ne sera praticable, dans tous les cas, que sur une petite échelle,

(1) Traduction inédite de M. le D^r Lucien Leclerc, médecin-major de 1^{re} classe.

(2) Ebn-Beithar, d'après M. le D^r Leclerc, assure que l'*Azra* est ce que l'on appelle en Tunisie le Chaméléon noir, qui est peut-être le *Carlina acaulis*. Les traducteurs allemands d'Ebn-Beithar n'ont pas connu le nom de la plante qui donne le Rejagnou.

car le *Centaurea acaulis*, plante vivace et d'un développement très-lent, ne peut être appelé à figurer parmi les espèces tinctoriales cultivées.

Laissons donc aux Arabes et aux Berbères de l'Algérie la petite quantité de substance colorante jaune que la nature a répandue dans le vaste espace qu'ils parcourent, loin des ressources de l'industrie européenne.

M. Reboud présente à l'appui de ses communications, pour faire partie des collections de la Société, des échantillons d'Arak ainsi que de Rejagnou et des écheveaux de laine teints avec cette dernière substance.

Lecture est donnée de la communication suivante, adressée à la Société :

PROMENADES BOTANIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-PONS-DE-THOMIÈRE EN 1866, SUIVIES DES DÉCOUVERTES RÉCENTES FAITES PAR NOS AMIS DANS L'HÉRAULT, par **M. Henri LORET**.

(Montpellier, 3 novembre 1866.)

L'arrondissement de Saint-Pons, au point de vue de la botanique, ne nous était connu que par les découvertes de MM. Théveneau et Barthès. Les herbiers de Montpellier, en effet, renferment peu d'espèces provenant des riches localités que nous venons d'explorer. Cela s'explique en partie par les occupations sédentaires du professorat qui s'opposent à ce qu'on puisse herboriser en toute saison loin de Montpellier; mais cette lacune est imputable surtout à la prédilection qu'on a toujours eue ici pour les montagnes du Gard qui nous avoisinent.

Nous avons exposé ailleurs une partie des raisons pour lesquelles on doit identifier aujourd'hui la flore de Montpellier avec celle de l'Hérault, et substituer enfin à l'Esperou nos montagnes si riches de l'Espinouse et de l'Escandorgue. Un nouveau motif dont nous n'avons point parlé, c'est que la flore de l'Esperou n'est plus à faire, depuis que Pouzolz, dans sa *Flore du Gard*, en a longuement décrit toutes les plantes. L'idée qu'a eue cet auteur de suivre pas à pas la nomenclature adoptée par MM. Grenier et Godron dans leur flore, pourrait faire croire d'abord qu'il s'est borné à calquer, en partie, l'ouvrage dont nous parlons. Nous avons acquis néanmoins la certitude que ce vieux praticien a fait toutes ses descriptions plantes en main; aussi a-t-il su, malgré des erreurs toujours inévitables dans une flore, corriger parfois les descriptions fautives de ses devanciers. On arrivera aux mêmes convictions que nous, si l'on compare son livre à son herbier du Gard, que M. Planchon aîné vient d'acquérir pour l'École de pharmacie de Montpellier. Dans cet herbier, fruit de patientes et fécondes recherches, sont rangés méthodiquement les échantillons de presque toutes les localités mentionnées dans la flore du Gard. Là